



Remplacement d'un agent spécialisé des écoles maternelles H/F



MISSIONS

Activités principales :

- Accueillir avec l'enseignant les enfants et les parents
- Aider les enfants et les assister dans les actes de la vie courante, tout en les encourageant dans la voie de l'autonomie
- Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants
- Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques
- Assurer l'entretien des locaux scolaires, du mobilier et du matériel pédagogique
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits

Activités secondaires (occasionnellement et/ou hors période scolaire)

- Accompagner le transport scolaire
- Assurer la surveillance et l'animation des enfants lors des temps d'activité périscolaires / de la garderie du matin et/ou du soir
- Participer au fonctionnement du restaurant scolaire et à l'entretien des locaux affectés à la restauration scolaire
- Assurer la surveillance et l'animation des enfants lors de la restauration scolaire
- Entretien de locaux communaux hors service scolaire

**ENVOYEZ VOS
CANDIDATURES AVANT**

LE 22 JUILLET 12H :

Lettre de motivation + CV + diplômes
A l'attention de Monsieur le Maire
5 chemin des Faures
38114 Allemond

Entretiens avec les candidats sélectionnés à partir
du 24 juillet 2025 (possibilité visio)

ou mairie@allemond.fr



COMPETENCES REQUISES

- Titulaire du CAP Petite Enfance ou CAP Accompagnement éducatif petite enfance ou BAFA ou titulaire du concours d'ATSEM. Expérience dans un poste similaire apprécié.
- Qualités relationnelles essentielles : patience, discrétion, disponibilité (amplitude de travail quotidienne pouvant être importante, ...), sens du travail en équipe, rigueur et organisation.
- Comportement et tenue adaptés au cadre éducatif des jeunes enfants.



CONDITIONS

Contrat à durée déterminée de remplacement

Poste à pourvoir du **25 août 2025 au 26 mars 2026**

38h/semaine en période scolaire – à définir pendant les vacances scolaires

Il s'agit d'un contrat de remplacement temporaire d'un agent en congé maternité.

Possibilité de renouvellement en fonction si prolongation du congé de l'agent.

Salaire : selon grille indiciaire + RIFSEEP (environ 2100 € brut / mois)